

Vacance de quatre postes d'A.T.S.E.M. à 80% d'un temps complet (H-F)

La Ville de Châteauroux vous informe de la vacance, en interne et en externe, de quatre postes à 80% d'un temps complet en qualité d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (H-F) au sein du service Education- Jeunesse.

Châteauroux Métropole vous accueille au cœur de la France. Entre espaces de verdure, dynamique économique et équipements sportifs et culturels de haute qualité, Châteauroux est bien plus qu'une métropole ... C'est aussi une terre de jeux qui a su accueillir les épreuves de tir dans le cadre des JOP 2024 ainsi que le Tour de France en 2025 !!!

PROFIL : Le poste est ouvert aux agents de la filière sanitaire et sociale, titulaires du CAP A.E.P.E. et du concours d'A.T.S.E.M.

MISSIONS :

- Accueillir les enfants et les parents,
- Assurer l'accompagnement des activités sous la responsabilité de l'enseignant,
- Nettoyer, entretenir et remettre en ordre les locaux, les lieux communs, les sanitaires et le matériel utilisé pour les différentes activités,
- Préparer les ateliers (découpage, collage, modelage, jeux d'eau, installation de matériel collectif, photocopies, etc...),
- Accompagner les enfants lors du passage aux sanitaires,
- Assurer l'hygiène des jeunes enfants,
- Saisir la présence des enfants inscrits à la restauration sur le logiciel de pointage,
- Gérer les stocks et contrôler les livraisons des produits d'entretien.

QUALITES ET PREREQUIS :

- Être titulaire du CAP A.E.P.E. et du concours d'A.T.S.E.M.,
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité et maîtriser les techniques de nettoyage,
- Avoir le sens des relations avec l'enfant (la vie de l'enfant, ses besoins, les différentes cultures),
- Être disponible, autonome et organisé,
- Avoir la capacité à travailler au sein d'une équipe,
- Respecter l'obligation de réserve,
- Être discret.

PARTICULARITES ET SPECIFICITES DU POSTE :

- Temps de travail : 32h40 hebdomadaire sans R.T.T, annualisé et harmonisé avec le calendrier scolaire (travail sur 4 jours les semaines scolaires),
- Horaires de travail : 8h00-12h00 / 13h30-17h40,
- Spécificités du poste : Les agents recrutés pourront être amenés, en fonction des besoins, à effectuer des remplacements au sein des différentes écoles publiques castelroussines. Ils seront rémunérés en heures complémentaires en cas de dépassement de leur temps de travail normal.

NOS ATOUTS :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire,
Participation financière de l'employeur pour l'adhésion à un contrat prévoyance labellisé (maintien de salaire) ainsi que pour l'adhésion à un contrat santé labellisé,
Actions de cohésion (chorale, théâtre, sport au travail, visites de sites...),
Comité des œuvres sociales : billetteries, location de vacances, chèques-vacances, ...

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Régis Le Gal, Responsable du pôle Ecoles au 02 54 08 33 65.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement via : recrutement@chateauroux-metropole.fr **avant le 31 octobre 2026.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 31 octobre 2026.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.

A Châteauroux, le 22 septembre 2026

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des services,



Alexis Choutet